

DOSSIER D'INSCRIPTION

Sophtia Antipolis (France) - Nouveau Brunswick (Canada)



HSCE

FILIERE FRANCAISE D'EXCELLENCE DES MATIERS DU NAUTISME



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : _____

Né(e) le : ____/____/____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Téléphone & GSM : ____/____/____/____/____/____

Email : _____@_____

SIGNATURE DU CANDIDAT :

IDENTITE EMPLOYEUR SI SALARIE

Société : _____

Siret : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Votre domaine d'activité : _____

Ancienneté : _____

Pays : _____

SIGNATURE DU CANDIDAT :

COMPOSITION DE VOTRE CYCLE PEDAGOGIQUE EAM France – Europe

ATTENTION : La certification EAM ne peut s’obtenir que dans le cadre de la validation des 5 blocs de compétences.

☐ Formation intégrale Certification EAM Expert Assurance Maritime (5 blocs) Y inclus 12 mois de soutien au projet professionnel du stagiaire et accès Cloud Learning	9270 € TTC	7725 € HT	TVA 20%
---	------------	-----------	---------

TARIF DE CHAQUE BLOC DANS LE CADRE D’UN SUIVI INDIVIDUEL

☐ Bloc 1 Expertise assurance maritime dans le cadre d’un sinistre ou litige	2224,80 € TTC	1854 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 1 accès examen présentation VAE	984 € TTC	820 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 2 Expertise d’un dossier pour le compte d’un assuré maritime	2224,80 € TTC	1854 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 2 accès examen présentation VAE	984 € TTC	820 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 3 Expertise d’un dossier judiciaire en droit des assurances maritimes	2224,80 € TTC	1854 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 3 accès examen présentation VAE	984 € TTC	820 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 4 Expertise technique et métrologique sur navire	2224,80 € TTC	1854 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 4 accès examen présentation VAE	984 € TTC	820 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 5 Expertise via les outils numériques de réalisation d’un rapport d’expertise	2224,80 € TTC	1854 € HT	TVA 20%
☐ Bloc 4 accès examen présentation VAE	984 € TTC	820 € HT	TVA 20%

COMPOSITION DE VOTRE CYCLE PEDAGOGIQUE IEMC Canada - US

☐ **Formation intégrale Certification IEMC Inspecteur Expert Maritime Canada (Blocs 1, 2, 4,5)**
Y inclus 12 mois de soutien au projet professionnel du stagiaire et accès Cloud Learning

SIGNATURE DU CANDIDAT :

7550 \$CAD hors TVS

COMPOSITION DE VOS MODULES COMPLEMENTAIRES

☐ Bloc complémentaire I – Création d'Entreprise (Fr)	1180 € TTC	900 € HT	TVA 20%
☐ Bloc complémentaire II – Métrologie Glossmétrie (Fr)	690 € TTC	575 € HT	TVA 20%
☐ Bloc complémentaire II – Métrologie Glossmétrie (Ca)	930 \$CAD hors TVS		
☐ Master Class Mercury (Fr)	1380 € TTC	1150 € HT	TVA 20%
☐ Master Class Mercury (Ca)	2250 \$CAD hors TVS		

CONVERSION EAM - IEMC

☐ Conversion IEMC to EAM	1897 \$CAD hors TVS
☐ Conversion EAM to IEMC	965 \$CAD hors TVS

FRAIS DE GESTION TIERS PAYEUR SOCIAL PARITAIRE COLLECTEUR

☐ Le Candidat fait appel à un Financier pour une formation	330 € TTC	275 € HT	TVA 20%
---	-----------	----------	---------

MODALITES DE PAIEMENT(S)

Vous optez pour un paiement mensualisé, par virements bancaire exclusivement. Cette option vous impose la transmission de vos règlements par chèques (acompte, solde) conservés au titre de caution jusqu'au parfait paiement de la dernière mensualité.

- ☐ Paiement comptant
- ☐ Paiements en x12 mensualités sans frais
- ☐ Paiements en x24 mensualités sans frais
- ☐ Paiements en x36 mensualités sans frais

SIGNATURE DU CANDIDAT :

ACOMPTE(S) D'INSCRIPTION(S)

Vous devez joindre à votre dossier de Candidature d'Inscription votre ou vos règlements d'acomptes, par chèque(s) à l'ordre de : HSCE

Dans le cadre d'un financement échelonné sur 12, 24, 36 mensualités ces règlements d'acomptes seront non encaissés. Notre service administratif vous contactera pour la mise en œuvre de votre échéancier de virements.

Les inscriptions en présentation VAE doivent être intégralement payés lors de la présente inscription.

☐ Acompte Certification EAM	2780 € TTC
☐ Acompte Certification IEMC (virement bancaire uniquement)	2265 \$CAD
☐ Bloc 1 Expertise assurance maritime dans le cadre d'un sinistre ou litige	660 € TTC
☐ Bloc 2 Expertise d'un dossier pour le compte d'un assuré maritime	660 € TTC
☐ Bloc 3 Expertise d'un dossier judiciaire en droit des assurances maritimes	660 € TTC
☐ Bloc 4 Expertise technique et métrologique sur navire	660 € TTC
☐ Bloc 5 Expertise utilisant les outils numériques pour la construction d'un rapport d'expertise	660 € TTC
☐ Bloc complémentaire I – Création d'Entreprise (Fr)	350 € TTC
☐ Bloc complémentaire II – Métrologie Glossmétrie (Fr)	190 € TTC
☐ Bloc complémentaire II – Métrologie Glossmétrie (Ca)	330 \$CAD

SIGNATURE DU CANDIDAT :

DATES DE SESSIONS

Les dates sont communiquées de manière contractuelle sur notre site internet : www.hsce-france.com/certification-eam et consultables sur la présentation de chaque bloc de compétences.



Le jury national tient séance un fois par an. La date de tenue est communiquée de manière contractuelle sur notre site internet : www.hsce-france.com/jury-national



DEDIT – ABANDON - RADIATION

En cas de dédit du stagiaire à plus de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée ci-dessus, l'organisme de formation conservera au titre de dédommagement l'acompte. Ce dernier pourra faire l'objet d'un seul et unique report sur une session de formation ultérieure sur une période de 12 mois calendaires. **La gestion administrative de ce cas étant facturée 490 € TTC.**

En cas de dédit du stagiaire à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée ci-dessus, l'organisme retiendra le coût total de cette action. Ce dernier pourra faire l'objet d'un seul et unique report sur une session de formation ultérieure sur une période de 12 mois calendaires. **La gestion administrative de ce cas étant facturée 490 € TTC.**

En cas de dossier administratif non à jour à l'entrée en formation, le stagiaire bénéficiera d'un unique délai de 24 hr pour fournir l'ensemble des documents ou titres sollicités initialement. Passé ce délai, le stagiaire sera de fait exclu si les titres et documents réclamés concernent le règlement du solde ou la mise à jour du dossier de prise en charge de l'organisme tiers payeur.

En cas de non-respect du règlement intérieur de l'organisme de formation, pouvant générer un préjudice pédagogique à l'ensemble des autres stagiaires (absences répétées, excès de comportement, non-respect des biens et matériels confiés, non-respect des directives sécuritaires...), le centre de formation se réserve toute latitude d'exclusion.

SIGNATURE DU CANDIDAT :

En cas d'abandon du suivi de la formation à l'initiative du stagiaire, ou par absence(s) de celui-ci, aucun remboursement au prorata temporis restant ne sera appliqué et dû par HSCE. Toute action pédagogique entamée est réputée et due dans son intégralité.

Dans tous les cas de litige, la valeur de l'acompte d'inscription est conservée à minima au titre de dédommagement.

REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

L'organisme de formations HSCE offre la possibilité de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil, les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées. Le remplacement d'un participant est possible jusqu'à la date de clôture d'inscription ou 30 (trente) jours calendaires avant le début prévu de la formation, selon ce qui est le plus tôt. Au-delà de cette date, et sauf mention contraire, aucune modification ne pourra être prise en compte.

PIECES CONSTITUTIVES

Afin que votre dossier de candidature d'inscription soit recevable, nous vous demandons de joindre à celui-ci :

- ☐ Une copie de votre pièce d'identité
- ☐ Une copie d'un justificatif de domicile
- ☐ Un extrait du casier judiciaire N°3
- ☐ 2 photos d'identité
- ☐ Un curriculum vitae

VALIDATION DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour valider votre dossier de candidature, il vous est demandé :

- ☐ De parapher chaque page
- ☐ De dater et signer le présent document

Par ce fait, vous attestez avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier de candidature.

SIGNATURE DU CANDIDAT :

VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION

En application des dispositions du livre IX du code du Travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, dûment déclarée en Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Continue notre organisme s'engage à vous adresser :

Votre convention de formation professionnelle

Votre facture

Votre dossier de pré-stage

Dans le cas d'un refus d'inscription, celui-ci vous sera notifié par A/R sous un délai de 10 jours à réception de votre dossier de candidature. Toutes les pièces constitutives vous étant intégralement restituées ainsi que votre règlement d'acompte (et/ ou de solde).

Date _____

Signature du Candidat Stagiaire :

HSCE

SIRET 53163692600010 RCS Antibes
NAF Formation continue d'adultes 8559A
Sous le Contrôle de la DIRECCTE N° 93.0606.74306
Organisme de Formations Certifié AFAQ - AFNOR
2017.74417.1
Titulaire de la Certification Qualité Qualiopi
Sphinx -531636926-20250403-v1
Référencement DATADOCK 0007742
Siège social 400 Avenue Roumanille - Green Side 7
NCI 06410 BIOT (FR)
Contact téléphonique : 0033 (0) 494 270 087
33(0) 613.332.940
Contact mail : hsce-contact@orange.fr

TENUE COMPTABLE, FISCALE ET DECLARATIVE

Cabinet d'Expertises Comptables & Judiciaires
SECOSUD
505, Avenue de Rome, ZAC des Playes
83500 La Seyne-sur-Mer
Contact téléphonique : 0033 (0) 494 108 510

ASSURANCE RC

Crédit Mutuel Assurances
Contrat RC N° REFI K2 0102040001